

Opération amiante au centre de stockage COVED de Nurlu

La Communauté de Communes de la Haute Somme organise une opération amiante les samedis 19 et 26 octobre au centre de stockage COVED à Nurlu.

Les conditions de dépôt :

- Être un particulier
- Faire partie des 60 communes de la CCHS
- Être muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité
- Avoir préalablement emballé l'amiante via son kit
- Porter un masque et venir avec son propre stylo
- Quantité maximale par visite : 10 tôles d'amiante et/ou 3 sacs de 25 kilos

Les déchets acceptés (il s'agit d'amiante ciment ou d'amiante liées à d'autres matériaux inertes) :

- Éléments de bardage, de revêtement ou de couverture (plaques planes ou profilées, tôles ondulées, ardoises, plaques décoratives de façade)
- Canalisations (évacuation d'eau pluviale, adduction d'eau, conduits de cheminée où l'amiante est mélangé au ciment)

Les déchets refusés (pour ces types d'amiante, il faut faire appel à une société spécialisée) :

- L'amiante libre (mousse)
 - L'amiante friable (poudre)
-